

I
PL/RS.

5 SEP. 1955

Mon cher comte,

Ce n'est qu'à mon retour de vacances que je trouve votre lettre du 3 août.

Vous me posez la question de l'hymne européen. Comme je vous l'ai déjà dit, je crois que votre idée de proposer la 9^{ème} symphonie est excellente. Je crois aussi que votre patronage personnel ne serait pas un inconvénient, bien au contraire, malgré le rejet du projet de journée européenne. Je crois enfin qu'il ne serait pas opportun, dans l'état actuel de nos affaires, de faire une proposition de ce genre. Lorsque l'emblème du Conseil de l'Europe aura été adopté, ce que je crois pouvoir espérer pour le début de 1956, la question de l'hymne se posera et pourra être résolue assez facilement. Ce que je pense aussi c'est qu'il faudrait qu'en toutes circonstances, vous-même et vos amis - dont je m'honore d'être - devriez favoriser l'exécution de l'Hymne à la Joie de la 9^{ème} symphonie dans toutes les manifestations européennes. En dehors de cela, il vaut mieux ne pas soulever le lièvre en ce moment.

Veillez, je vous prie, transmettre mes hommages à la comtesse et recevoir pour vous l'assurance de mes sentiments très sincèrement dévoués,

Paul M.G. LEVY,
Directeur de l'Information.

Comte Richard Coudenhove-Kalergi,
Bellevue Palace Hôtel,
B e r n e.